

Circuit Bad'Night du FDVM

Étape 1 D/P : 28/29 octobre 2026

Étape 2 D/P : 30 décembre 2026

Étape 3 D/P : 3 / 4 mars 2027

Étape 4 D/P : 28/29 avril 2027

REGLEMENT

Article 1 :

La compétition est placée sous l'autorité de STEPHANE VENET, juge arbitre.

Article 2 :

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés dans les clubs affiliés à la Fédération Française de Badminton, à partir de la catégorie Minime.

Article 3 :

Tout participant devra avoir acquitté son droit d'inscription auprès du FDV Marchiennes. Le Paiement se fera uniquement en ligne sur Badnet. Prendre contact avec le club si impossibilité de payer par carte bleu (un RIB vous sera transmis)

Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par mail,

Aucune inscription ne sera prise en compte sans le paiement,

Toute modification ou annulation devra être faite par écrit => fousduvolantmarchiennes@gmail.com

Toute participation implique l'adoption de ce règlement.

Article 4 :

La compétition se joue selon les règles et recommandations éditées par la FFBaD et le présent règlement. Toute contestation sera examinée par le juge-arbitre. Il est précisé que la tenue des joueurs doit respecter le règlement des tenues.

Article 5 :

Les joueurs s'inscrivent et seront répartis par série au CPPH.

S'il y a un trop grand nombre d'inscrits, la priorité sera donnée aux mieux classés puis à la date d'inscription.

Article 6 :

Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom sera déclaré WO passé un délai de 5 minutes.

Article 7 :

Les volants utilisés sont en partage des joueurs. En cas de litige, les volants utilisés seront ceux vendus dans la salle. Le volant officiel est le Yonex AS 20.

Article 8 :

La durée d'échauffement est de 3 minutes décomptée à partir de l'annonce du match, sauf exception à l'appréciation du juge-arbitre. Le temps de repos auquel un joueur a droit entre deux matchs est au minimum de 20 minutes. Ce temps de repos s'étend entre la fin du match précédent (dernier échange) et le début effectif du second (premier échange). L'annonce peut donc être faite 17 minutes après la fin du premier match. Il est rappelé que le temps de repos entre le deuxième set et le troisième set est de 2 minutes.

Tout joueur encore en course désireux de quitter la salle ne le pourra qu'avec l'accord du juge-arbitre ou de l'adjoint.

Article 9 :

Tout volant touchant le plafond sera déclaré faute. Tout volant touchant un élément suspendu au plafond sera à remettre, au service, dans la limite d'un essai, et sera déclaré faute en cours de jeu.

Article 10 :

Le comité directeur en accord avec le juge-arbitre se réserve le droit de modifier les poules (et ou) les tableaux si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Article 11 :

La compétition se déroule en auto-arbitrage. Néanmoins sur demande des joueurs auprès de la table de marque et si le JA le juge utile, un arbitre pourra être désigné à tout moment du tournoi.

Article 12 :

A l'annonce d'un match, les adversaires peuvent directement aller sur le terrain, le score de la rencontre sera à remplir sur les tablettes se trouvant à la table de marque.

Article 13 :

Les joueurs doivent se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants et tous les accessoires utiles au match.

Article 14 :

L'ordre des matchs respectera dans la mesure du possible, la numérotation annoncée sur le programme du tournoi. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatifs et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi, notamment dans les phases finales.

Article 15 :

- Les convocations se feront 30 minutes avant le 1^{er} match. Attention les matchs peuvent être lancés à partir de l'heure de convocation. Les convocations seront envoyées par mail aux clubs et aux joueurs en individuelles.

Article 16 :

- Le tournoi se déroule en poule unique de préférence. DD ou DH ou Mixte uniquement, 4 poules de 4 paires de préférence.

Les droits d'inscription sont de 10 euros par étape du circuit - Les inscriptions se font exclusivement par badnet.

- La date limite d'inscription est une semaine avant le tournoi - Le tirage au sort sera fait 5 jours avant le tournoi.

- Date du CPPH retenu : CPPH du jeudi précédent le tirage au sort.

- Tout forfait après le Tirage au sort devra être justifié pour être remboursé.

Article 17 :

- Le tournoi est ouvert aux joueurs de D-P

- Le tournoi aura lieu sur trois étapes.

On ne pourra pas convoquer avant 19H00, fin des matchs prévus vers 23h le mercredi. On ne pourra pas convoquer avant 18h30, fin des matchs prévus vers 23h le jeudi.

Article 18 :

- Lieu :

Marchiennes 4 terrains,

Article 19 :

- Le comité d'organisation du tournoi décline toute responsabilité en cas de vols ou d'incidents.

Le Juge Arbitre ou ses adjoints sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas un point de ce règlement.

Tout joueur souhaitant s'absenter pendant le déroulement du tournoi quel qu'en soit la raison et la durée devra en informer la table de marque ainsi que le juge arbitre. Il devra s'assurer de l'accord de ce dernier au risque d'être déclaré forfait. Dans tous les cas, il devra être présent à l'horaire qui lui aura été indiqué avant son départ.

Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au Juge Arbitre avant son 1^{er} match.

Toute personne en arrêt de travail ne pourra participer au tournoi pendant la durée de son arrêt.